Image not found or type unknown

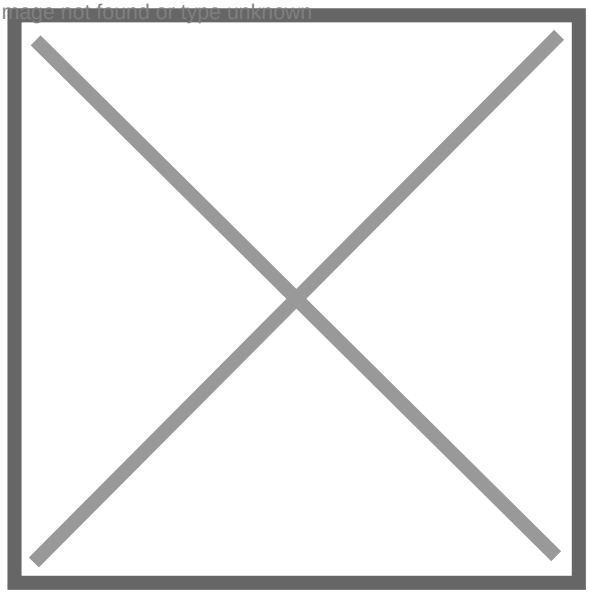

Controle de thc dans le sang

Par **fredoch**, le **10/04/2013** à **14:58**

[fluo]bonjour[/fluo]
en partant bosser le soir a 10h car je travaille la nuit je me suis fais controler par la gendarmerie de mon village controle thc positif j avais fume un joint dans le weekend j ai eu ete une grosse fumeuse mais depuis quelques temps j avais vraiment ralenti je pense que je vais avoir un retrait de permis je travaille j'ai 50 ans aucun delit et je peux pas me permettre de perdre mon boulot j'habite loin de mon boulot en prenant un avocat est-ce que j aurais plus de chance de me defendre contre cette injustice fumer un petard le weekend et ce faire chope le lundi merci **xxxxxxxx** tout ca pour des tunes il peut se defoncer il n aura pas de probleme quand à **xxxxxxxx** il suit la meme marche que lui je comprends que dans le monde les gens petent les plombs
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **10/04/2013** à **16:46**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par ailleurs, pas de politique sur le forum

[citation] fumer un pétard le weekend et se faire choper le lundi[/citation]
Un simple test salivaire peut faire découvrir des traces pendant 48H et même plus. Il fallait y

penser avant

Le préfet, averti de votre infraction, peut prendre une mesure de suspension provisoire de votre permis de conduire valable pendant 6 mois ou jusqu'au traitement judiciaire de votre infraction

Il vous faut prendre un avocat spécialisé

Par **fredoch**, le **15/04/2013** à **15:36**

voila j ai eu la reponce j ai pris 6 mois de retrait de permis je trouve que c est une injustice donc je vais faire applel avec un aide juridique

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés